

Affaires courantes

d'un peu partout au Canada qui tiennent à l'universalité du régime d'assurance-maladie.

Les pétitionnaires prient humblement le Parlement et le gouvernement de rétablir les dispositions initiales du Régime d'assistance publique du Canada.

L'IMMIGRATION

M. Jim Karpoff (Surrey-Nord): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, conformément aux dispositions de l'article 36 du Règlement, une pétition qui souligne le fait que la catégorie de la famille et des parents aidés a toujours été un volet important du processus d'immigration au Canada et que ceux qui font partie de cette catégorie connaissent des personnes ici qui peuvent les aider à trouver un emploi, à se loger ainsi qu'à apprendre la langue et les coutumes canadiennes. Ces pétitionnaires pressent le gouvernement de changer d'orientation et de rétablir la catégorie de la famille et des parents aidés comme principale priorité en matière d'immigration.

LES ENFANTS VICTIMES DE LA PAUVRETÉ

M. David D. Stupich (Nanaimo—Cowichan): Monsieur le Président, je voudrais présenter une pétition certifiée correcte par le greffier et dont les signataires rappellent à la Chambre qu'ils ont exprimé leurs inquiétudes quant aux enfants, plus d'un million, qui vivent actuellement dans la pauvreté au Canada et quant à l'objectif consistant à éliminer la pauvreté chez les enfants au Canada d'ici l'an 2000.

Les pétitionnaires prient humblement le Parlement de prendre les mesures nécessaires pour réaffirmer l'engagement qu'il a pris d'éliminer la pauvreté chez les enfants d'ici l'an 2000 et d'élaborer un plan pour la mise en oeuvre de cet engagement.

[Français]

ON DEMANDE D'ENRAYER LA VIOLENCE DANS NOTRE SOCIÉTÉ

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, j'aimerais déposer une pétition provenant de La Motte et d'Amos, en Abitibi. Les pétitionnaires déclarent que les films de violence à la télévision sont dangereux et inadmissibles, parce qu'ils incitent à plus de violence.

Par conséquent, les pétitionnaires demandent humblement que le Parlement légifère sur les points ci-haut mentionnés pour enrayer la violence dans notre société afin de protéger davantage nos enfants et assurer à tous nos concitoyens et concitoyennes une meilleure qualité de vie.

LA DIMINUTION DE LA COUCHE D'OZONE

M. Louis Plamondon (Richelieu): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer une pétition de 1 900 signatures d'appui à la cause environnementale, sou-

nue par l'Association générale des étudiants et étudiantes du cégep Sorel-Tracy. Cet organisme, dirigé par Éric Plouffe, a amassé un lot de signatures venant de toutes les régions du Québec, 1 900 en tout, qui démontrent à quel point on devrait comme gouvernement donner de l'importance à la diminution de la couche d'ozone.

[Traduction]

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

M. Ross Harvey (Edmonton-Est): Monsieur le Président, je prends aussi la parole en vertu de l'article 36 du Règlement pour présenter une pétition signée par de nombreux Canadiens qui demandent au gouvernement de ne pas adopter le projet de loi C-91 et de révoquer le projet de loi C-22 adopté en 1987, afin de protéger nos régimes d'assurance-maladie, nos régimes provinciaux d'assurance-médicaments et nos concitoyens âgés contre l'augmentation ruineuse du prix des médicaments engendrée par ces mesures.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

M. Svend J. Robinson (Burnaby—Kingsway): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par des habitants de Busby, en Alberta, de Vancouver et de Burnaby, en Colombie-Britannique, et d'autres villes de ces deux provinces qui nous rappellent la situation de deux Canadiens, Christine Lamont et David Spencer, tous deux condamnés à purger une peine de 28 ans de prison au Brésil. La pétition affirme que ces deux Canadiens sont victimes d'erreurs judiciaires, qu'ils ont subi des traitements cruels et non conformes aux pratiques acceptées dans leur prison brésilienne et qu'on fait preuve de discrimination contre eux dans l'étude de leur dossier en vue d'une libération conditionnelle.

Les pétitionnaires font remarquer que la combinaison de ces irrégularités constitue une raison suffisante pour que le gouvernement du Canada cherche à les aider. La seule solution étant qu'ils soient expulsés du Brésil, ils prient humblement le Parlement de presser la secrétaire d'État aux Affaires extérieures de demander au gouvernement du Brésil d'expulser Christine Lamont et David Spencer, afin qu'ils puissent rentrer au Canada.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Neil Young (Beaches—Woodbine): Monsieur le Président, j'ai aussi une pétition à présenter. Elle m'a été envoyée par l'un de mes électeurs, M. Robert Varty. Les pétitionnaires veulent attirer l'attention de la Chambre sur le fait qu'on nuirait à l'économie en concluant maintenant un accord de libre-échange entre le Mexique, le Canada et les États-Unis. Les pétitionnaires estiment également qu'un tel accord ne serait pas honoré, comme l'a prouvé l'accord commercial entre le Canada et les États-Unis. Par conséquent, les pétitionnaires deman-